

26 et 27 novembre 2022

Appel de dossiers

Date limite : 29 avril 2022

Val-David
Un monde à part

En route vers le 12e Salon des artisans de Val-David !

Le douzième **Salon des artisans de Val-David** se tiendra les 26 et 27 novembre 2022 au cœur du village de Val-David. Un événement des plus attendus dans les Laurentides pour amorcer la période des fêtes. Le Salon des artisans de Val-David est une vitrine de choix pour les artistes et artisans de la région qui bénéficient de la notoriété culturelle du village et d'un achalandage exceptionnel de visiteurs.

Le salon regroupe une trentaine d'artisans de disciplines variées qui exposent dans deux emplacements à proximité l'un de l'autre : la salle Athanase-David (église) située au 2490, rue de l'Église, et au Pavillon Maurice Monty (presbytère) au 2492, rue de l'Église, au centre du village.

La Municipalité du Village de Val-David invite les artisans professionnels et de la relève à soumettre leur candidature d'ici le **29 avril prochain**.

DATES IMPORTANTES:

Date limite pour soumettre un dossier : **29 avril 2022**
Sélection des dossiers **: semaine du 9 mai**
Montage des kiosques : **vendredi 25 novembre 2021, entre 16h et 20 h**
Salon : **26 novembre 2020, 10 h - 17 h**
Salon : **27 novembre 2020, 10 h - 17 h**

RÈGLEMENTS DE PARTICIPATION

RESPONSABILITÉS ET CONDITIONS

1. Présence et installation

- L'artisan doit se présenter 30 minutes avant le début de l'événement, soit à 9 h 30.
- L'artisan doit assurer une présence sur place durant toute la durée de l'événement.
- L'artisan s'engage à installer et à démonter son kiosque aux heures suivantes :
  - Installation obligatoire : **vendredi 25 novembre 2022, entre 16 h et 20 h ;**
  - Démontage : au signal du responsable, après 17 h le dimanche 27 novembre.
- L'artisan doit fournir :
  - Une nappe pour couvrir **tous les côtés** de la table (6' largeur x 29'' profondeur x 32'' hauteur);
  - Au besoin, l'éclairage et les rallonges électriques.

2. Admissibilité des œuvres et produits

- Les produits présentés doivent être fabriqués à la main par l'artisan;
- Les produits répondent à l'une ou l'autre ou à plusieurs des fonctions suivantes : utilitaires, décoratifs ou d'expression artistique;
- Non admissibles : les produits réalisés à partir de « kits » ou en provenance de manufacturiers, de distributeurs ou d'importateurs;
- Certains produits alimentaires confectionnés selon les normes de la MAPAQ pourraient être acceptés, mais la nature de l'événement demeure majoritairement axée sur les métiers d'arts.

3. Conditions d'exposition

- Maximum de trois (3) disciplines par artisan et un (1) artisan par emplacement (et une personne pour de l'aide au besoin). Les membres du comité organisateur se réservent le droit de refuser des items qui n'étaient pas précisés dans le formulaire d'inscription.
- Interdiction d'utiliser broches, clous ou punaises sur les murs ou sur les meubles (utiliser du ruban gommé ou de la gommette).
- L'affichage « vente à rabais » et les tirages (ou autre attribution de prix par quelque moyen que ce soit) ne sont pas autorisés.
- **Les prix doivent être indiqués sur tous les articles.**
- Une affiche d'identification (8,5'' x 11'') est fournie par la Municipalité pour chaque kiosque/table ainsi qu'une cocarde par artisan.
- Chaque exposant doit limiter son installation (incluant l'entreposage) et ses activités à l'espace qui lui est attribué, soit + ou - **8' x 5' (incluant la table)**. La hauteur des étagères ne doit pas dépasser 6' de haut en partant du sol. Aucun ajout de table ou autre meuble n'est permis en dehors des limites. Par mesure de sécurité, aucun objet (lumières, boîtes, etc.) ne sera toléré dans les allées.
- **L'artisan doit préciser, à l'inscription, le détail de son aménagement (dimension étagère, etc.).** Aucun ajout ne pourra être effectué lors du montage. Le comité organisateur se réserve le droit de déplacer un artisan lors du montage.

DOSSIER D'EXAMEN

Le dossier doit comprendre :

- Cinq (5) photos couleur (gros plan) représentatives des items qui seront exposés pour la vente.
- Une liste détaillée des matériaux de base utilisés.
- La fiche d'inscription dûment complétée (fournie à la fin de ce document).
- Date limite pour soumettre un dossier : **29 AVRIL 2022.**

SÉLECTION

- **Seuls les candidats retenus seront avisés par écrit.**
- La sélection des dossiers se fera dans la **semaine du 9 mai 2022.**
- Seuls les dossiers complets et soumis avant la date limite seront considérés.
- **Aucun remboursement en cas de désistement de l'artisan.**
- Pour assurer une diversité d'année en année, le comité organisateur se réserve le droit de varier le choix des artisans et l'attribution des places pour chacun. Aucun droit acquis.
- Sélection assurant une variété des disciplines représentées. Le nombre d'espaces est limité.

INFORMATIONS AU SUJET DU SALON

T. 819 324-5678, poste 4228 | secretariat@valdavid.com

SALON DES ARTISANS 2022
FORMULAIRE D'INSCRIPTION

COORDONNÉES (lettres moulées s.v.p.)
Nom :
Adresse : Ville :
Téléphone :
Courriel : Site Internet :
PRÉCISER LE NOM EXACT À INSCRIRE SUR L'AFFICHE D'IDENTIFICATION POUR VOTRE TABLE
NOM :
COCHER VOS CHOIX DE CATÉGORIES (MAX 3)
□ Textiles : □ tricot □ sacs □ vêtements □ mitaines, foulards, tuques □ tabliers, nappes, napperons □ poupées, peluches □ autres (préciser) :
□ Bijoux (préciser) :
□ Verre (préciser) :
□ Poterie (préciser) :
□ Bois (préciser) :
□ Carte (préciser) :
□ Produits pour le corps (préciser) :
□ Décorations de Noël □ Autres (préciser) :
□ Autres (préciser) :
BRÈVE DESCRIPTION DES PRODUITS, DES TECHNIQUES DE FABRICATION ET DES MATÉRIAUX [Décrivez brièvement vos produits en moins de 100 mots, nous utiliserons notamment cette description pour faire la promotion de vos produits)
DESCRIPTION DE LA PRATIQUE [Démarche, expérience, formation, perfectionnement en moins de 100 mots)

Besoins techniques

□ J'ai besoin d'électricité
□ J'ai besoin d'un mur à l'arrière de mon kiosque (nombre d'espaces avec un mur limité, nous ne pouvons garantir cet emplacement, mais nous prendrons votre besoin en considération)
□ J'ai besoin d'une table de 6 pieds
□ J'ai un présentoir, étagère ou autre meuble
Format : Longueur : ____ po. │ Profondeur : ____ po. │ Hauteur : ____ po.
Description :_____ (inclure photo)

Installation obligatoire : vendredi 26 novembre entre 16 h 30 et 20 h.

COÛT ET ITEMS À JOINDRE :

□ Je suis résident(e) de Val-David (inclure copie d'une preuve de résidence). Coût : 45$ taxes incluses. **Le paiement sera demandé UNIQUEMENT suite à la sélection de votre dossier**;

□ Je suis non résident(e). Coût : 60$ taxes incluses;

□ Je joins cinq (5) photos couleur (gros plans) représentatives des items qui seront offerts au salon.

□ Je joins une liste détaillée des matériaux de base utilisés et tout autre document qui présente ma démarche.

NOUVEAU :

Le paiement sera demandé seulement suite à la confirmation de votre participation.

- Vous recevrez une facture payable en ligne, par carte de crédit, avec votre lettre de confirmation.

Ou

- Vous pourrez venir payer en personne (chèque, comptant ou carte de débit) au Service loisirs et culture en prenant rendez-vous au préalable. Tél. : 819 324-5678, #4228

Date limite d'inscription : 29 AVRIL 2022

La Municipalité du Village de Val-David se dégage de toute responsabilité en cas de bris, de perte, de vol, etc. Les dossiers doivent être reçus à l'adresse ci-dessous au plus tard le **29 AVRIL 2022** (par courriel, en personne ou par la poste).

- Par courriel
  Sylvie Vézina
  secretariat@valdavid.com
- Par la poste : Municipalité du Village de Val-David
  Salon des artisans - Service loisirs et culture
  2579, rue de l'Église
  Val-David QC J0T 2N0
- En personne : 2490, rue de l'Église (Église porte du côté).
  Il y a un passe-lettres si le bureau est fermé.

Information: 819 324-5678, poste 4228 | secretariat@valdavid.com

J'ai lu et j'accepte les règlements en vigueur qui m'ont été fournis. Oui _____ Non _____